

Petite école primaire recherche 200 000 €

« La cantine, les classes de découvertes, les revues doivent trouver d'autres sources de financement. »
Vincent ADAM

4 276 €
Le coût, par an, un élève de primaire à la Fédération WB.

Rentrée scolaire dans le primaire aujourd'hui.

C'est le début d'une longue chasse au trésor d'ici le 30 juin pour certains directeurs. Exemple à Lonzée, où Vincent Adam doit trouver 200 000 euros pour équilibrer son budget.

● Élise LENAERTS

Ce lundi, les 340 000 élèves de primaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles retrouveront les bancs de l'école. Certains découvriront du nouveau matériel, mais d'autres devront passer une année supplémentaire avec des fournitures qui ont vécu. Car si la Fédération subventionne de la même manière les différents réseaux, c'est loin d'être suffisant pour faire fonctionner une école.

« Les montants, alloués en fonction de l'indice socio-économique et du nombre d'élèves, ne permettent pas de joindre les deux bouts », explique ainsi Vincent Adam,

directeur de l'École Libre de Lonzée, près de Gembloux.

Concrètement, cette école maternelle et primaire d'indice 19, reçoit 499,67 € par élève. En 2017, elle a donc perçu 147 894 €, un montant clairement insuffisant pour couvrir des dépenses annuelles qui peuvent s'élever à... 340 000 €.

« Les montants alloués

par la Fédération Wallonie-Bruxelles ne permettent pas de joindre les deux bouts »

Les subsides ne permettent, en effet, que de couvrir le fonctionnement du bâtiment.

« Les services proposés par l'école tels que la cantine, les classes de découvertes, les revues et études doivent trouver d'autres sources de financement », observe le directeur.

25 % pour les frais d'équipement

Pour rentrer dans ses frais et trouver près de 200 000 €, l'école organise des fancy-fairs, des soupers et marchés de Noël. Mais elle ne peut pas se passer de la participation des parents à certains frais, même si l'école est gratuite.

« La Fédération Wallonie-Bruxelles exige que nous fournissions aux parents le document gratuit, soit une liste qui reprend les dépenses de l'année », rappelle d'ailleurs Vincent Adam.

Parmi les postes qui pompent

le plus de subsides, l'équipement (meubles, matériel divers) les dépenses de consommation et les frais de gestion (fournitures, téléphones, matériel informatique) arrivent en tête.

Forcément, il n'y a pas de secret ; un établissement accueillant chaque jour entre 215 et 230 élèves, leurs professeurs et les équipes d'entretien, ça consomme en eau, électricité

« Les services proposés par l'école, comme la cantine, doivent trouver d'autres sources de financement. »

et chauffage. Les enfants âgés entre 2,5 ans et 12 ans demandent, en plus, un équipement pédagogique conséquent, qu'il faut renouveler régulièrement.

Vincent Adam, comme les autres directeurs d'école du réseau libre passe donc par la centrale de marchés mise en place par le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec), qui permet de réaliser des économies d'échelles pour les fournitures scolaires. « Par an, je peux allouer aux ensei-

gnants 20 € par élève du primaire et 300 € par classe de maternelle pour l'équipement. »

Le reste est à charge des parents qui restent évidemment libres d'acheter équerres et compas.

Du personnel à payer

Même si les professeurs sont rémunérés directement par la Fédération, les écoles doivent également payer des employés et ouvriers. Une charge qui peut très vite monter sans une bonne gestion et... des idées. « Nous travaillons en collaboration avec une école professionnelle

et spécialisée des environs pour préparer et servir les repas aux enfants », témoigne ainsi Vincent Adam.

Comme ces étudiants sont en stage, c'est une main-d'œuvre qu'il ne faudra pas rémunérer.

« Je peux allouer aux enseignants 20 € par élève du primaire et 300 € par classe de maternelle. »

Le directeur peut également

compter sur divers arrangements pour économiser sur les charges salariales. « Nous essayons d'engager le personnel d'entretien sous contrat PTP (programmes de transition professionnelle) pour bénéficier d'un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'aide spécifique à la direction qui m'épaula dans ma tâche est également subventionnée à hauteur de 20 € par élève inscrit. »

D'économies en économies, le directeur parvient à maintenir son école à flot, « en bon père de famille. » En attendant les réformes promises par le Pacte d'excellence. ■

Dépenses annuelles dans une école primaire du libre

Hors salaire des instituteurs



Équipements et meubles (25%)

pupitres, chaises, tableaux, étagères, etc.



Dépenses de consommation (14%)

Eau, gaz, électricité, entretien, pharmacie, etc.



Frais de gestion (11%)

Fournitures de bureau, téléphone, timbres, imprimés, informatique, assurances, etc.



Personnel (9%)

Secrétariat, aide spécifique à la direction, etc.



Fournitures classiques (9%)

Cahiers, feuilles, craies, petit matériel, etc.



Divers (32%)

Personnel ouvrier, immeuble, services, fêtes et excursions, etc.

Compte à l'équilibre grâce aux fancy-fairs et à Eden Hazard

Autre école, à Braine-le-Comte. Là-bas, Christophe Marichal, le directeur, peut compter sur le sponsoring d'un ancien élève pour équilibrer ses comptes : celui d'un certain Eden Hazard. Mais ça ne suffit pas.

● **Elise LENAERTS**

Les petites économies sont le lot de toutes les directions de l'enseignement fondamental libre (maternel et primaire). Pour économiser, Christophe Marichal, le directeur de l'école Notre-Dame à Braine-le-Comte a

trouvé des arrangements avec l'école secondaire à laquelle son école primaire est adossée. « Nous avons la chance de pouvoir profiter de leur économe car l'enseignement secondaire bénéficie de subventions nettement plus importantes par élève. »

Appel aux sponsors

Selon lui, il faut essayer de trouver des filons. « La dame qui s'occupe de l'entretien assure aussi la surveillance de midi et nous faisons parfois appel à des sponsors. »

L'école peut dans ce domaine compter sur un supporter de choix : Eden Hazard. Le capitaine des Diables Rouges tient en effet à aider l'école qu'il a fréquentée étant enfant.

Mais malgré tout, le directeur doit économiser là où il peut. Il donne encore l'exemple du mobilier de son bureau qu'il est allé

cherché lui-même chez une firme qui liquidait. « Nos 20 ordinateurs ont été offerts par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons un tableau interactif, mais nous ne pouvons pas nous permettre plus. »

Il poursuit : « J'ai remplacé le vinyle du sol d'une classe pour cette rentrée, ça nous a coûté 3 500 €. »

Ajoutez à cela les châssis qui ont dû être remplacés il y a quelques années ou les coups de peinture ici et là et vous explosez rapidement le budget. Son établissement aurait donc selon lui besoin de 15 000 euros supplémentaires pour ne plus devoir se serrer la ceinture.

« Pas dans la poche des professeurs »

« Les classes de primaire et maternelle demandent beaucoup d'équi-

pement et d'encadrement mais reçoivent moins d'argent que les écoles secondaires », nous dit le directeur. À titre d'exemple, en 2016, un élève de maternelle a coûté 3 363 € à la Fédération Wallonie-Bruxelles, un enfant de primaire, 4 276 € alors qu'on monte à 7 398 € dans le secondaire.

Christophe Marichal souhaiterait donc que ces montants soient revus à la hausse, comme le prévoit le Pacte d'excellence. Enfin, le directeur insiste sur le rôle de la fancy-fair.

« Ce n'est pas de l'argent qui va dans la poche des professeurs qui viennent bénévolement assurer le bar ou servir les repas. L'école en a réellement besoin pour couvrir tous ses frais donc je suis parfois un peu surpris de voir des parents arriver avec leur frigo box et leurs tartines pour ne pas dépenser. » ■

Officiel et libre, l'éternel débat

Les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont octroyées de la même manière pour toutes les écoles. Pourtant, leurs moyens peuvent varier suivant leur réseau (officiel ou libre).

« Ça va du simple au double si on compare les subventions », explique Conrad Van de Werve, directeur de la communication au Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC).

Selon lui, il faudrait résorber cet écart en appliquant les accords de Saint-Boniface (2001). « Il était prévu que les écoles de l'enseignement subventionné touchent 75 % du montant que perçoivent celles du réseau organisé, ce qui est loin d'être le cas. »

Et ce n'est pas toujours le système des « avantages sociaux » (aide provenant des communes pour compenser les montants moins élevés reçus dans les écoles du libre) qui comble la différence, d'autant qu'il est perfectible : « On devrait pouvoir utiliser le bus communal lors

des sorties scolaires, explique ainsi Christophe Marichal, directeur à Lonzée. Mais en pratique, c'est compliqué car il est occupé une grande partie de la journée. »

À ces différences entre réseaux, s'ajoutent enfin celles liées à de multiples profils. Ainsi, la différence entre les 200 000 € que doit trouver l'école de Lonzée (page 2 et 3) et les 15 000 € qui manquent à l'école de Braine-le-Comte (ci-contre) s'explique par l'aide que peut recevoir la seconde de la part de l'école secondaire à laquelle elle est adossée. ■ **E. Le.**

Tehuis, une école où les enfants ne font plus la foire

Rentrée scolaire, ce matin, à Tehuis, école primaire pour les enfants de forains et de bateliers. Un établissement qui n'a pas d'équivalent en Wallonie.

● **Julien RENSONNET**

Hier soir, le dortoir de Tehuis Etterbeek, maison cossue du quartier Montgomery, a revécu les rires de ses petits pensionnaires. « *Et les larmes de leurs parents, qui ont souvent plus difficile de laisser leurs enfants* », s'attendrit Inès Muylaert, directrice.

Tehuis Etterbeek est une originalité dans le paysage scolaire bruxellois : c'est la seule école destinée aux enfants de forains et bateliers. Elle n'a pas d'équivalent en Wallonie, pour trois établissements en Flandre. 55 enfants du primaire et 14 du maternel la fréquentent. « *Quand les foires sont à Liège ou à Louvain, les parents ne peuvent pas venir chercher leurs enfants tous les jours*, raconte Inès Muylaert. *L'internat est donc obligatoire chez nous ; on accepte les élèves à 5 ans.* »

Les parents payent 1 300 € par an en primaire et 1 500 € en secondaire, la Communauté fla-

mande versant la même somme.

Davantage de francophones

L'histoire de Tehuis (qui veut dire « à la maison » en néerlandais) remonte à 1959. Enfants de forains et de bateliers logent alors au château de la Solitude, en bordure de Soignes à Auderghem. Francophones et néerlandophones le fréquentent mais se séparent dans les années 70.

« *Les néerlandophones déménagent à Etterbeek*, relate Sanny Peettermans, responsable de l'internat qui héberge au total 76 enfants, dont 23 du secondaire. *Mais comme il n'y avait plus assez d'élèves, les francophones les ont finalement rejoints* ».

« La libéralisation a coulé les plus petits »

« *Je travaille ici depuis 20 ans*, raconte de son côté Sanny Peettermans, la responsable de l'internat. *Dans les années 90, il y avait encore 5 000 à 6 000 familles de bateliers en Belgique. Mais de nouvelles contraintes techniques nécessitant de lourds investissements ainsi que la libéralisation du secteur ont coulé les plus petits. Aujourd'hui, ceux-là naviguent sur les bateaux de grandes entreprises comme employés. Et ont une maison : plus besoin dès lors d'inscrire leurs enfants chez nous* ».

« La vie devient dure »

Jeune fille en tenue de foraine. Ces enfants vivent dans un bruit permanent. C'est pourquoi on veut aussi être un endroit paisible.

Chacun sa chambre Bientôt, Tehuis va changer. Chaque inscrit aura sa chambre, même les plus petits. « *C'est pour leur fournir un maximum de calme, leur permettre d'aller au lit à leur rythme*, argue la responsable de l'internat. *Car le dimanche soir, ils reviennent épuisés de leur week-end. Ils vont au lit tard. Et certains aident leurs parents.* »

Rattrapage le métier

Après une diminution des enfants du cirque, la tendance est la même chez les forains. « *La vie devient dure pour certains*, pointe la directrice. *Moins pour ceux qui vendent de la nourriture que pour ceux qui exploitent des manèges. Ceux-là subissent de plein fouet la concurrence des parcs d'attractions.* »

Pour s'assurer d'occuper tous ses petits bancs, et d'obtenir les subsides subséquents, celle-ci fait donc la pub de son école dans toutes les foires du pays. « *Il faut aussi comprendre que certains enfants de forains habitent chez leurs grands-parents pendant la saison des foires : ils vont donc dans une école classique.* »

Des horaires aménagés

Comme argument pour convaincre les parents, il y a ces horaires aménagés. « *D'abord, les élèves de primaire peuvent parfois s'absenter si leurs parents sont trop loin*, détaille la directrice. *Ils reçoivent alors du travail qu'ils remplissent sur le champ de foire grâce à une ASBL qui déplace une classe de maternelle dans une roulotte. Ensuite, l'heure de l'école est ramassée chaque jour pour gagner du temps. Ainsi, des pauses de midi plus courtes toute la semaine permettent aux parents de venir les chercher plus tôt le vendredi, où on termine à 13 h 15 : comme ça, ils ouvrent leur métier à 15 h à Liège par exemple.* » ■

VITE DIT

Dehors Tehuis cache un immense espace vert en intérieur d'îlot. Terrain de sport, vastes pelouses, bosquets et plusieurs modules de jeu offrent un espace insoupçonné aux enfants. « *Dès qu'on peut, on les met dehors. Même l'hiver, rit la directrice. C'est aussi parce qu'ils vivent en permanence à l'étroit, à plusieurs dans des roulettes, sur le bitume, au milieu des attractions et sur de gros boulevards ensermés de voitures*

reprenant le métier

Le mode de vie forain déteint évidemment sur ces enfants ballottés de ville en ville durant 10 mois sur 12, depuis l'ouverture de saison au carnaval d'Alost en février à la Foire d'Octobre à Liège. « *Ils veulent tous reprendre le métier*, acquiesce Sanny Peettermans. *Par exemple, il y a cette ado qui voulait faire coiffeuse. Elle s'est inscrite pour un an dans une école mais je l'ai revue hier. Je lui ai demandé pourquoi : "Je ne peux quand même pas quitter la foire", elle m'a répondu.* »

MATERNELLE ET PRIMAIRE : LA RENTRÉE EN CHIFFRES

340 000

C'est le **nombre d'enfants** qui rentrent dans le **primaire ordinaire** ce lundi sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On peut y ajouter quelque 190 000 enfants qui entrent en maternelle. En dix ans, les niveaux maternel et primaire ont vu leur population scolaire croître de 7 %.

17 500

C'est le **nombre d'enfants** qui rentrent dans le **primaire spécialisé** sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On peut y ajouter quelque 1 500 élèves qui entrent en maternelle. Depuis 2006-2007, les effectifs du spécialisé ne cessent d'augmenter : + 28 % en maternelle et 13 % en primaire.

20 %

C'est le pourcentage d'élèves en **retard scolaire** dans les 5^{es} et 6^{es} années primaires. Sur l'ensemble des six années, ils sont quelque 14 %. Les garçons sont plus nombreux à être en retard que les filles et cette différence se maintient durant tout le parcours scolaire.

5,2 %

C'est le **pourcentage de redoublants** en 1^{re} primaire. En 2^e année primaire, il est de 3,5 %. En ce qui concerne la 4^e primaire, il se stabilise à 2,6 %. En 3^e et 5^e primaire, les taux de redoublants oscillent autour de 3 %. La 6^e primaire présente le taux de redoublants le plus bas.

46 400

C'est le nombre d'élèves de 6^e primaire qui ont **réussi leur certificat d'étude de base (CEB)** au mois de juin, sur quelque 51 000 inscrits, soit 90,6 %. La moyenne des résultats obtenus par matière était la suivante : 75,7 % en français ; 75,9 % en maths ; 68,7 % en éveil (histoire, géographie, sciences).

MATERNEL ET PRIMAIRE : LA RENTRÉE EN CHIFFRES

97 %

C'est le **pourcentage d'institutrices dans le maternel**, avec une distribution des âges assez élargie. Un certain vieillissement se fait néanmoins sentir chez ces enseignants : leur âge moyen est de 42,4 ans en 2017 contre 40,7 ans en 2016 (hors mesures d'aménagement de fin de carrière - DPPR).

82 %

C'est le **pourcentage d'institutrices dans l'enseignement primaire**. Un certain vieillissement se fait également sentir chez les enseignants du primaire puisque l'âge moyen passe de 39,7 ans à 41 ans (hors mesures d'aménagement de fin de carrière - DPPR).

64 %

C'est le **pourcentage de directrices** dans l'enseignement fondamental (maternel et primaire). On y compte aussi 55 % d'inspectrices. Une évolution très significative car ces proportions étaient, en janvier 2007, respectivement de 55 % et de 51 %.

22 800

C'est le **nombre d'instituteurs dans le primaire ordinaire** (+9,4 % en 10 ans). Dans le maternel ordinaire, ce nombre est de 10 941 (+9,6 % en 10 ans). Ces évolutions s'expliquent par la hausse de la population scolaire et un renforcement de l'encadrement différencié.

14,2

C'est le **nombre d'élèves pour un instituteur** (occupé à un équivalent temps plein - ETP) dans le primaire. Dans le maternel, ce ratio atteint 15,5 élèves par ETP. Soit une diminution de -1,7 % au primaire et - 3,8 % au maternel depuis 2006.

► Source : Indicateurs de l'enseignement (2017)